



*Fonds culturel de l'Ermitage
Martine Renaud-Boullart
Les Vallons de l'Ermitage
23 Rue Athime Rué
92380 Garches
Tel : 06 07 64 27 93
Courriel : martine.boullart@mrbcconseil.com*

Chers amis, en vous souhaitant tous nos vœux pour 2018, nous nous permettons de vous rappeler que nous avons besoin de votre soutien pour continuer à vous offrir de beaux événements.

BULLETIN D'ADHESION 2019

PRENOM :

NOM :

ADRESSE :

COURRIEL :

TELEPHONE :

COTISATION MEMBRE ACTIF : 100 euros

COTISATION MEMBRE BIENFAITEUR : 250 euros

DON :

*Merci de joindre un chèque à l'ordre de
Fonds culturel de l'Ermitage
Les Vallons de l'Ermitage
23 Rue Athime Rué
92380 Garches*

Chacun de vos dons au profit du FCE peut être déduit de vos impôts à hauteur de 66% (60% pour une entreprise), dans la limite de 20% de votre revenu net imposable, ou 5% de votre chiffre d'affaires.

(Code général des impôts : articles 200 et 238 bis à 238 bis AB)

Si vous souhaitez que votre don reste anonyme, merci de cocher cette case.

Les membres bienfaiteurs de la fondation sont conviés à tous les événements VIP et reçoivent tous les catalogues Beaux Arts HS de l'Ermitage.

Rejoignez nous, soyez nos ambassadeurs, pour soutenir l'art actuel.